

Affaire Borrel : l'honneur d'un juge

Le Point.fr - Publié le 19/01/2012 à 13:24

La veuve du juge assassiné en 1995 a obtenu en appel la condamnation de l'auteur d'un livre sur son mari pour diffamation.

Christophe Lafaille, 54 ans, auteur de *Aux portes de l'enfer, l'inavouable vérité*, publié en janvier 2008 aux éditions Scali, et son éditeur François Squeli ont été condamnés chacun à 1 000 euros d'amende avec sursis pour avoir diffamé la mémoire du juge Borrel ainsi que sa veuve Élisabeth Borrel. L'auteur devra par ailleurs verser, solidairement avec son éditeur, 8 000 euros de dommages et intérêts à la famille Borrel. La cour d'appel de Paris a ainsi confirmé le jugement rendu en première instance par le TGI de Paris.

Christophe Lafaille, ancien rédacteur en chef de *Paris Match*, avait notamment écrit : *"Le juge Borrel aurait eu dans ses relations proches un pédophile avéré, qui ne craignait pas de s'afficher avec lui devant l'une de ses proies."* Un *"indicible secret"* qui *"l'aurait tenaillé"* et poussé ainsi au suicide. La cour d'appel de Paris a estimé que ce point de vue était *"la résultante d'extrapolations à partir de déductions non corroborées par des preuves ou témoignages suffisants"*. La veuve du juge, défendue par Me Olivier Morice et Me Laurent de Caunes, avait attaqué trois passages du livre. Et la Cour a estimé que la diffamation était caractérisée pour les trois.

Présente à l'audience, la veuve du juge a expliqué que l'ouvrage était une remise en cause, infondée et diffamatoire, du fait que son époux a été assassiné le 29 octobre 1995 à Djibouti. Le corps calciné du magistrat avait été découvert dans un endroit isolé à 80 km de la ville. Après avoir longtemps privilégié la thèse du suicide, la justice a finalement changé d'avis et privilégié aujourd'hui celle de l'assassinat. "J'ai trouvé ce livre scandaleux, a souligné la veuve du juge, car j'ai mis huit ans à trouver la preuve de l'assassinat, avec les bâtons dans les roues que m'ont mis deux États, la France et Djibouti. »